

## Gouvernance, rébellions armées et déficit sécuritaire en RCA Comprendre les crises centrafricaines (2003-2013)

Par **Alphonse Zozime Tamekamta**

22 février 2013

### Résumé

L'histoire de la République centrafricaine se confond avec celle des régimes militaires qui ont imprimé leur marque dans ce pays au cœur de l'Afrique. En décembre 2012, la rébellion Séléka a occupé la moitié nord du pays, mettant en déroute l'armée régulière. Le succès de cette offensive nous pousse à nous interroger sur les causes de l'instabilité sociopolitique dans ce pays et à dégager quelques perspectives au regard de l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013.

**Mots clés** : République centrafricaine, RCA, Bozizé, Séléka, Accord de Libreville

### Abstract

#### Governance, armed rebellions and lack of security in CAR, Understanding Central African crises (2003-2013)

The history of the Central African Republic merges with military regimes that have left their mark on this country in the heart of Africa. In December 2012, the Seleka rebellion occupied the northern half of the country, routing the regular army. The success of this offensive spurs us to examine the causes of socio-political instability in the country and to identify some perspectives brought by the Libreville Agreement of 11th January 2013.

**Keywords** : Central African Republic, CAR, Bozize, Seleka, Libreville Agreement

### Citation :

Tamekamta Zozime Alphonse, *Gouvernance, rébellions armées et déficit sécuritaire en RCA*, Note d'Analyse du GRIP, 22 février 2013, Bruxelles.

URL : <http://www.grip.org/fr/node/821>



## Introduction

Depuis 1990, la République centrafricaine, 622 984 km<sup>2</sup> pour environ 4,5 millions d'habitants, traverse une crise profonde mettant en cause son existence en tant qu'État autonome. Malgré les initiatives et les mécanismes de restauration de la paix de l'ONU, de la CEEAC et de la CEMAC, la relative paix en construction s'est écroulée entre 2003 et 2012, faisant émerger à l'interstice du légal et de l'illégal, du légitime et de l'illégitime, des rebellions tenaces par leurs revendications et leur capacité de réaction. Partant des ingrédients ayant entretenu l'incertitude dans ce pays, il s'agit ici de fournir des éléments sommaires d'explication de la fertilité du désordre qui y fait son lit. L'accord du 11 janvier 2013, conclu par les autorités centrafricaines et la rébellion Séléka, a-t-il des chances de parvenir à sceller une paix durable en RCA ?

## 1. Bégalement démocratique et ressentiment social

### 1.1. Bricolage institutionnel et archaïsme démocratique

L'histoire heurtée de la République centrafricaine est jalonnée d'occasions ratées n'ayant pas permis d'achever la construction d'un État réel. Le coup d'État de 1965 contre David Dacko et celui de 1979 par lequel un commando français le réinstalla au pouvoir n'ont pas arrêté le saignement d'un État centrafricain sans visage. Bien plus, les coups d'État de 1981 et 2003, perpétrés respectivement par les officiers supérieurs André Kolingba et François Bozizé, ont refroidi l'euphorie suscitée par l'ouverture démocratique insufflée par le discours de la Baule de 1990<sup>1</sup>. En particulier, l'espoir suscité par le coup de force du 15 mars 2003 semble n'avoir pas permis de tourner la page noircie par les conflits et la pauvreté<sup>2</sup>.

Très vite, il est apparu que les promesses faites par les nouvelles autorités de Bangui d'engager des réformes institutionnelles n'ont pas été tenues. Plutôt, une démocratie de surface a été proclamée, sans réelle emprise sur le vécu des populations. Au demeurant, loin de créer la rupture, le coup d'État du 15 mars 2003 a reproduit le statu quo institutionnel, attestant le caractère désorbité d'une démocratie oubliée.

### 1.2. L'impasse des consensus entre 2005 et 2011

L'État centrafricain ne s'accorde pas avec le consensus. En l'absence de modèles institutionnels consensuels et d'universalisation de l'État de droit, la RCA, depuis 2003, semble avoir perdu partiellement sa crédibilité auprès des acteurs sociaux et politiques du pays. Il s'agit d'un État en déroute<sup>3</sup>, presque fantôme<sup>4</sup>, sans existence propre. Entre déconvenues et vicissitudes de l'État

---

1. Il s'agit du discours prononcé par le président de la République française, François Mitterrand, le 20 juin 1990, dans le cadre de la 16e conférence des chefs d'État d'Afrique et de France. Dans ce discours, le président, s'adressant aux dirigeants des pays africains, disait qu'il n'y pas de développement sans démocratie et pas de démocratie sans développement.

2. Ce coup de force marque le terme d'une crise (octobre 2002-mars 2003) entre le président Ange-Félix Patassé soutenu par les troupes du rebelle congolais Jean-Pierre Bemba et la rébellion des « Libérateurs » dirigée par François Bozizé.

3. Un État est dit en déroute lorsque, mis sous pression de toutes parts, il fonctionne sur la base de consensus et d'instruments juridiques conjoncturels. La constitution est mise de côté, remplacée par des arrêtés et décrets conjoncturels, parfois contraires au modèle étatique convenu. Pour un large aperçu, lire Marcellin Nguete Abada, « La

inachevé, se sont tenues les élections de 2005 jugées relativement équitables par la communauté internationale. Les rébellions, nées quelques mois plus tôt, n'ont pas été démobilisées, à cause de l'incohérence d'accords manquant de visibilité. Dès lors, le dialogue s'est rompu, radicalisant les acteurs politiques : opposition politique, société civile, groupes rebelles, l'ex-président Ange-Félix Patassé. Pour éviter un enlisement de la crise, les acteurs se sont inspirés des multiples résolutions<sup>5</sup> du Conseil de sécurité de l'ONU. Ainsi, trois accords ont été signés entre le gouvernement centrafricain et trois groupes rebelles du nord du pays :

- Le premier accord a été signé à Syrte (Libye) le 2 février 2007 par le gouvernement centrafricain et le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC), sous la médiation du colonel Mouammar Kadhafi. Cet accord prévoyait l'abandon de tout acte militaire et de toute violence, l'arrêt immédiat des hostilités et de toute campagne de dénigrement par médias interposés, le cantonnement des troupes du FDPC en un lieu à convenir entre les deux parties, la libération des prisonniers politiques et la proclamation de l'amnistie générale à l'endroit des militaires et des combattants centrafricains.
- Le deuxième accord a été conclu à Birao<sup>6</sup> le 13 avril 2007 par le gouvernement centrafricain et l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR). Cet accord prévoyait la cessation des hostilités, le cantonnement des troupes de l'UFDR, la mise en place d'un programme urgent pour la réhabilitation et la réinsertion des combattants, la participation de l'UFDR à la gestion de l'État. En contrepartie, l'UFDR s'engageait à renoncer à la lutte armée.
- Le troisième accord, également appelé Accord de cessez-le-feu et de paix de Libreville, a été signé le 9 mai 2008 par le gouvernement centrafricain et l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD). Celui-ci portait notamment sur l'adoption d'une loi d'amnistie générale, le cantonnement des combattants de l'APRD et leur désarmement, l'abandon de toutes les poursuites judiciaires engagées contre le leader de cette rébellion, Jean-Jacques Demafouth.

Dans l'optique d'harmoniser tous ces accords, un accord dit Accord de paix général (APG) a été conclu, le 21 juin 2008 à Libreville, entre le gouvernement centrafricain et trois mouvements rebelles : l'APRD de Jean-Jacques Demafouth, l'UFDR de Zacharia Damane et le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) d'Abdoulaye Miskine<sup>7</sup>. L'APG avait bénéficié de la médiation du président gabonais, Omar Bongo Ondimba, agissant en tant que président du Comité ad hoc dans l'espace CEMAC sur les questions centrafricaines, et du Guide libyen,

---

question de l'État de droit en Afrique après 50 ans d'indépendance», *Enjeux*, Yaoundé, no 41, octobre-décembre 2009, pp.13-18.

4. Un État est dit fantôme lorsque son existence réelle et symbolique, se réduisant parfois à quelques portions congrues du territoire national, est conditionnée par les rapports de force intérieurs et extérieurs.

5. Il s'agit, entre autres, des résolutions 1125 du 6 août 1997 et 1136 du 6 novembre 1997 par lesquelles l'ONU demandait à tous les États, organisations internationales et institutions financières d'aider au développement de la République centrafricaine après le conflit. La résolution 1159 du 28 mars 1998 établit un lien entre paix globale et développement économique, social et institutionnel, et crée la MINURCA en RCA. Les résolutions 1230 du 26 février 1999 et 1271 du 22 octobre 1999, par contre, portaient sur la restructuration des Forces armées centrafricaines (FACA), le renforcement des institutions démocratiques et du processus de réconciliation nationale.

6. Localité située à 1080 km au nord-est de Bangui.

7. L'Union des forces républicaines (UFR) du lieutenant Florian Ndjadder-Bedaya et le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ) d'Abakar Sabone ont adhéré à l'APG en décembre 2008.

Mouammar Kadhafi, également Haut médiateur permanent de la paix dans l'espace CEN-SAD<sup>8</sup>. L'APG prévoyait : la promulgation d'une loi d'amnistie, la réhabilitation dans leurs droits des militaires centrafricains radiés pour des faits liés à la rébellion, le rétablissement des fonctionnaires civils liés aux mouvements signataires dans leur formation et corps d'origine, le cantonnement des troupes des mouvements signataires suivi de leur désarmement, leur démobilisation et leur réintégration (DDR), la libération des combattants capturés des mouvements signataires dès la promulgation de la loi d'amnistie (ceux-ci devant être placés sous la protection de la FOMUC<sup>9</sup> et des Forces armées de Centrafrique), et le principe de la participation des représentants des mouvements politico-militaires signataires au gouvernement «dans un esprit de réconciliation nationale».

Cet accord a été rapidement contesté par l'UFDR, qui a accusé le président Bozizé de bloquer l'application des termes de l'APG. Dans l'optique de sortir définitivement la RCA du cycle de violence et d'instabilité et remédier aux accusations de l'UFDR et d'autres groupes rebelles, un *Dialogue politique inclusif* (DPI)<sup>10</sup> a été organisé à Bangui, portant sur les modalités et les mécanismes de mise en place de l'APG. Ainsi, le DPI dont les travaux se sont achevés le 20 décembre 2008, s'est consacré aux réformes institutionnelles et politiques, dont la formation d'un gouvernement de consensus<sup>11</sup>, au désarmement et à l'intégration des groupes rebelles dans la fonction publique, à la démocratisation de la gestion des affaires de l'État, à la création d'une



Crédit: Pierre Holtz (OCHA)

commission électorale indépendante (CEI) dirigée par tous les acteurs et à la mise sur pied du processus de DDR.

En 2009, alors que la mise en place de certains points de l'APG piétine, le président Bozizé, que les pourparlers créditaient d'une certaine légitimité auprès des bailleurs de fonds, a choisi de modifier la loi électorale pour se faire réélire. Aussi a-t-il formé un nouveau gouvernement au mépris de l'APG qui indiquait que toutes les tendances politiques et militaires devaient être représentées<sup>12</sup>.

8. La Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) est une organisation internationale regroupant 28 États de la moitié septentrionale du continent africain.

9. La Force multinationale en Centrafrique (FOMUC) a été décidée le 2 octobre 2002 à Libreville lors du sommet extraordinaire de la CEMAC, pour remplacer la Mission des Nations unies en République centrafricaine (MINURCA) dont le mandat a pris fin en 2000. Constituée au départ de près de 350 soldats tchadiens, congolais et gabonais, cette Force avait pour missions, entre autres, de restructurer les Forces armées de Centrafrique (FACA), d'organiser des patrouilles mixtes le long de la frontière avec le Tchad et de protéger la président Ange-Félix Patassé. Le 12 juillet 2008, la FOMUC a été rebaptisée FOMAC, passant sous l'autorité de la CEEAC.

10. Ont pris part au DPI, le gouvernement, l'opposition politique, la société civile, les groupes politico-militaires et les représentants des organisations internationales.

11. Ce gouvernement de consensus (4 ministres d'État, 21 ministres et 7 ministres délégués), dirigé par le Premier ministre Faustin-Archange Touadéra (en poste depuis le 28 janvier 2008), a été formé le 19 janvier 2009. Deux mouvements rebelles en faisaient partie : l'APRD et l'UFDR.

12. La principale coalition de l'opposition politique regroupant le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) et le Rassemblement démocratique du peuple centrafricain (RDC) n'a pas été associée à ce gouvernement. Dans une interview accordée à RFI le 21 janvier 2009, Martin Zinguele, président du MLPC déclarait : « François Bozizé a décidé (...) de se recroqueviller sur sa famille politique. Il a reconduit l'essentiel des membres de son ancien gouvernement. Il a concédé quelques postes périphériques et doit en assumer cette responsabilité, mais seul ». Lire

D'autre part, la restructuration de l'armée, convenue lors de la signature des accords passés, n'avait pas connu de début de matérialisation. Dès lors, des camps antagonistes se sont reconstitués, tenus par des groupes rebelles<sup>13</sup> radicalisés. Ceux-ci ont été aidés par l'entrée en scène d'éléments sympathisants en provenance du Tchad et du Soudan. Les incursions répétées de l'Armée de résistance du seigneur (LRA), groupe rebelle originaire d'Ouganda maintenant implanté dans le sud-est de la RCA, ont également contribué à dégrader la situation sécuritaire.

## 2. Déficit sécuritaire et floraison des rébellions

### 2.1. Le Tchad et la procuration sécuritaire à Bangui

Depuis plusieurs années, l'armée centrafricaine manque d'efficacité opérationnelle. Le nord du pays demeure encore un no man's land où les fractions rebelles dictent leur loi. Les périphéries territoriales sont abandonnées au profit de Bangui, la coquette, siège des institutions. En dépit de quelques incompréhensions évasives entre François Bozizé et son homologue tchadien, Idriss Deby Itno, le système sécuritaire centrafricain en temps de crise semble être piloté par le Tchad. L'intense et longue complicité entre les deux personnalités s'était accomplie lorsque le premier avait prêté un soutien tactique et matériel au second lors de sa prise du pouvoir le 15 mars 2003.

Depuis lors, les FACA, démotivées, sous-entraînées, sous-équipées, ne sont opérationnelles qu'en temps d'accalmie. Lorsque la conjoncture leur paraît défavorable, elles se replient sur Bangui. En cas de menace sérieuse, N'Djamena est le dernier rempart avant toute intervention étrangère négociée (de la France ou de la CEEAC notamment), ce qui fragilise l'armée régulière et réduit son prestige. Bien plus, la présence de l'armée tchadienne à Bangui est généralement interprétée par les groupes rebelles comme un aveu d'échec de l'armée régulière à garantir la sécurité du pays.

### 2.2. Sécurité rare, rébellion fertile et DDR ajourné

L'APG du 21 juin 2008 n'a, vraisemblablement, pas produit les résultats escomptés. La cause de l'échec de cet accord n'est pas son inconsistance, mais surtout son inadaptation aux problèmes en cours. En fait, les rébellions et mutineries de la RCA sont guidées par la logique de la recherche de parcelles de pouvoir et de rentes matérielles. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le gouvernement de consensus de janvier 2009, en définitive, avait été interprété par les partisans de l'opposition politique et militaire comme le partage de portions de pouvoir et de rentes entre signataires de l'accord de l'APG. Les acteurs exclus du gouvernement de consensus, notamment la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP, apparue fin 2008) et l'opposition politique regroupant le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) et le Rassemblement démocratique du peuple centrafricain (RDC), signataires ou non de l'APG, ont donc rompu la trêve. Ceux-ci ont dénoncé l'application partielle de l'APG, notamment les articles 2 et 6<sup>14</sup>. Dès lors, les

---

Stéphanie Plasse, «Centrafrique : Bozizé peine à partager le pouvoir, opposition en colère», [www.juliette.abandokwe.over-blog.com/article](http://www.juliette.abandokwe.over-blog.com/article) du 22 janvier 2009.

13. Il s'agit des groupes rebelles signataires de l'APG. Il importe de dire qu'Abdoulaye Miskine, leader de la rébellion du FDPC, non intégrée au gouvernement de consensus, multipliait les attaques contre les forces gouvernementales dans le nord du pays.

14. L'article 2 portait sur l'amnistie générale à l'endroit des militaires, des combattants et des civils des mouvements politico-militaires (APRD, FDPC et UFDR) pour des crimes et délits poursuivis devant les juridictions nationales centrafricaines à l'exception des crimes relevant de la Cour pénale internationale. L'article 6, quant à lui, portait sur le



attaques rebelles ont repris, dès mars 2009, faisant plusieurs morts dans la région de Ndélé, frontalière au Soudan.

Ainsi, de l'avis de Jean-Jacques Demafouth, Zacharia Damane et d'Abakar Sabone, chefs des rebellions du Nord, de nombreuses raisons justifiaient la prise des armes par leurs affidés. Si, pour le premier, le sous-développement de sa région natale (Nord-Ouest) et sa stigmatisation due au soutien suspect à l'ancien régime justifient la rébellion, pour le second, l'absence de l'État dans la préfecture de Vakaga (Nord-Est) en est la cause. Le troisième, quant à lui, met en cause l'échec de François Bozizé à récompenser ceux qui l'ont aidé à prendre le pouvoir et la stigmatisation dont seraient victimes les populations musulmanes du Nord.

Pourtant, l'APG avait abouti, le 20 novembre 2008, à la mise sur pied, par le Comité de suivi de la paix globale, d'un programme de suivi du DDR des ex-combattants. Bien que quelques indicateurs soient encourageants dans ce programme financé par le PNUD, il a été noté une absence de volonté politique des autorités de Bangui d'accélérer le DDR, en dépit de la mise sur pied de la Commission nationale pour le DDR (CNDDR) et du Projet de réinsertion des ex-combattants et d'appui aux communautés (PRAC, voir tableau ci-dessous).

**Tableau : Résultats du PRAC au 28 février 2007**

	Nombre de combattants démobilisés	Dont femmes
Préfecture de l'Ouham Pendé (nord-est du pays)	192	42
Préfecture de l'Ouham (est du pays)	224	49
Préfecture de Nana Grébizi (centre du pays)	223	63
Préfecture de Kemo (sud du pays)	401	141
Ville de Bangui et environs	6515	890
<b>Total</b>	<b>7555</b>	<b>1185</b>

Source : Compilation issue des données fournies par Ndjaye Sakanoko, Secrétaire exécutif de la CNDDR, lors du séminaire national sur la RSS, Bangui, 14-17 avril 2008.

En définitive, le programme national de désarmement et de réinsertion a récupéré environ 1100 armes, 134 832 cartouches, 1361 grenades, 27 obus de mortier, 24 roquettes et une mine anti-personnel. Toutefois, il faut préciser que les 10 000 armes légères escomptées n'ont pas été récupérées en dépit du satisfécit exprimé le 28 mai 2012<sup>15</sup> par Margaret Vogt, présidente du Comité de pilotage du programme DDR (CPPDDR) et représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies à Bangui<sup>16</sup>. Bien plus, le désarmement avait été retardé à cause de l'abandon des accords de 2008 par les autorités de Bangui après la réélection de François Bozizé en 2011 et

---

principe de la participation des représentants des mouvements politico-militaires signataires de l'Accord à la gestion des affaires de l'État dans un esprit de réconciliation nationale.

15. Ce satisfécit intervenait après la dissolution, par leurs leaders, des rebellions de l'APRD et de l'UFR, respectivement les 17 et 18 mai 2012.

16. Communiqué de presse, CPPDDR/no 002 du 28 mai 2012.

l'arrestation, courant janvier 2012, du 1<sup>er</sup> Vice-président du CPPDDR et chef de file de l'APRD, Jean-Jacques Demafouth, pour tentative de coup d'État à Bangui. Enfin, des retards réels avaient été observés quant à la mobilisation des fonds pour le DDR. Pour quelques hauts commis de l'État centrafricain, la communauté internationale ne s'est pas bien déployée pour cette cause. En conséquence, l'engouement pour le CPPDDR a été réduit. C'est pourquoi, dira le général Xavier Sylvestre Yangongo, ministre et 2<sup>e</sup> vice-président de ce comité de pilotage :

Les opérations du DDR sont assez lourdes et coûteuses. Elles avaient été suspendues faute de financement. Il a été question de renégocier des fonds avec les partenaires avant toute relance. Un geste politique concrétisé à l'issue du dernier déplacement du Chef du gouvernement à New York, [Faustin-Archange Touadéra]<sup>17</sup>.

Or, ce soupçon d'une mobilisation non entière de la communauté internationale en faveur du financement du DDR s'est inscrit dans un environnement sous-régional incitatif encourageant. En effet, le DDR a bénéficié d'un apport financier non négligeable des pays de la CEMAC, à hauteur d'un milliard de francs CFA (environ 1,5 millions d'euros) par pays. La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), institution d'émission de la monnaie en zone CEMAC, a, quant à elle, versé 3 milliards de francs CFA<sup>18</sup>.

Bien plus, la circulation des armes en RCA obéit à une tradition très ancienne. L'absence de transparence dans l'acquisition et la gestion des stocks accentue les poches d'insécurité dans le pays. L'instabilité des pays voisins (Tchad, Soudan, RDC, Congo-Brazzaville) et la porosité des frontières sont une heureuse aubaine pour les groupes rebelles qui contrôlent le centre et le nord du pays.

### 2.3. La Séléka, le renouveau conflictuel et la paix des braves

Donc, les différents accords conclus depuis 2007 n'ont pas été entièrement respectés. Dans l'optique de faire entendre leur voix et de contraindre les autorités de Bangui à de nouvelles négociations, les groupes rebelles du Nord, associés depuis 2006 dans la coalition Séléka (qui signifie « alliance » en langue *sango*), exploitent de plus en plus le référent religieux. Réunissant la CPJP, l'UFDR, le FDPC et de nombreux leaders politico-militaires du nord du pays, se déclarant tous musulmans, la coalition a présenté ses récriminations et revendications le 10 décembre 2012. Dans ce sillage, le porte-parole de la Séléka à Paris, Jean-Paul Bagaza, a affirmé :

Nous souhaitons simplement que le président Bozizé respecte les accords signés à Libreville en 2008. Il y avait deux points essentiels : le désarmement et l'insertion dans l'armée centrafricaine de tous les anciens belligérants. Nous souhaitons maintenant insérer dans cette négociation de nouveaux éléments, comme l'instauration de la démocratie, le respect des droits de l'homme ainsi que le respect de notre constitution. Le président Bozizé a l'intention de modifier la constitution afin de pouvoir se représenter en 2016<sup>19</sup>.

17. Propos de Xavier Sylvestre Yangongo, interrogé par Radio Ndeke Luka le 6 mai 2012.

18. Ces sommes collectées n'ont pas été, de l'avis de beaucoup d'analystes, versées dans le compte alloué à cet effet et géré par le PNUD. Plutôt, les autorités de Bangui ont voulu garder les sommes au mépris de l'accord global. Lire International Crisis Group, « République centrafricaine : relancer le dialogue politique », *Briefing Afrique* no 69, 12 janvier 2010. Aussi, des soupçons de mauvaise gestion de ces fonds sont-ils à l'origine des retards observés. En effet, le 20 avril 2010, le président Bozizé limogeait le ministre d'État chargé de la communication, du civisme, de la réconciliation nationale et du suivi du dialogue, Gonda Cyriaque, qu'il accusait de mauvaise gestion des fonds de DDR. Lire « Deux ministres limogés à Bangui », [www.radiondekeluka.org/politique](http://www.radiondekeluka.org/politique) du 20 avril 2010.

19. « Centrafrique (RCA) : Les rebelles peuvent-ils renverser Bozizé ? », *Afrikariabi* du 20 décembre 2012.

Après deux semaines de combat, la coalition rebelle qui a pris les armes le 10 décembre 2012, a occupé les principales villes du pays, Bria (ville diamantifère du Centre), Bambari (ville aurifère du Centre-sud), Kaga Bandoro, Ndélé..., obligeant le président Bozizé à solliciter l'interposition de la Force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC) et la médiation de la CEEAC. Ainsi, dans l'urgence, les négociations se sont ouvertes à Libreville sous la conduite du président congolais Denis Sassou Nguesso. Le 11 janvier 2013, un accord est paraphé par les représentants présidentiels (dirigés par Jean Willybiro Sako), les mouvements politico-militaires non-combattants (MLC et FDPC représentés par Abdoulaye Hissene), l'opposition démocratique (représentée par Nicolas Tiangaye), la coalition Séléka (composée de la CPJP, de l'UFDR, de l'UFR, renforcée par l'arrivée de la Convention patriotique pour le salut wa Kodro, CPSK, représentée par Michel Djotodjia). Se fondant sur l'APG du 21 juin 2008, le nouvel accord de Libreville a, notamment, convenu ce qui suit :

- Le président de la République demeure en fonction jusqu'au terme de son mandat en 2016 et ne pourra se représenter ;
- Il est institué un gouvernement d'union nationale inclusif d'une durée de 12 mois, éventuellement renouvelable. Ce gouvernement comprend des membres de la majorité présidentielle, de l'opposition démocratique, des mouvements politico-militaires non combattants et de la coalition Séléka, la société civile ;
- Le gouvernement ne peut être révoqué par le président de la République pendant la durée de la transition ;
- Le gouvernement d'union nationale est dirigé par un premier ministre, chef du gouvernement, issu de l'opposition ;
- Le gouvernement d'union nationale est chargé notamment de restaurer la paix et la sécurité, d'organiser les élections législatives anticipées après la dissolution de l'Assemblée nationale, de réorganiser les forces de défense et de sécurité, de réorganiser l'administration du territoire, de reformer le système judiciaire et de poursuivre le processus de DDR et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) avec le concours et l'assistance de la communauté internationale ;
- Les forces de la coalition Séléka s'engagent à se retirer des villes occupées et à abandonner la lutte armée ;
- Le gouvernement s'engage à libérer les personnes arrêtées en relation avec la crise sécuritaire ;
- Les milices sont dissoutes sur l'ensemble du territoire national.

Plusieurs semaines après les pourparlers de Libreville, de nombreuses dissensions apparaissent. En particulier, la coalition de la Séléka est soupçonnée d'avoir violé le cessez-le-feu, selon le site de la radio centrafricaine Ndeke Luka<sup>20</sup>. Ce soupçon recommande d'interroger la pertinence du nouvel accord de Libreville. L'absence de chronogramme d'exécution des dispositions de l'accord de Libreville et le lien étroit avec les accords antérieurs (dont ceux du 2 février 2007, du 13 avril 2007, du 9 mai 2008 et du 21 juin 2008), pour l'application desquels s'est fondée l'offensive militaire de la coalition, risquent de compromettre durablement la paix souhaitée en RCA. Ainsi, la similitude entre les termes des accords de 2007 et 2008 (non respectés) avec celui de 2013 est-elle considérée comme un signe d'immobilisme.

---

20. « Les leaders de Séléka rendus responsables des troubles en Centrafrique », [www.radiondekeluka.org](http://www.radiondekeluka.org) du 29 janvier 2013.



### 3. Paix politique versus paix sociale : des leçons à retenir

#### 3.1. Une réconciliation nationale

La paix ne paraît pas être, pour de nombreux acteurs politiques et militaires en Centrafrique, un impératif. Les événements de décembre 2012-janvier 2013 en ont apporté la preuve. Les efforts consentis par les partenaires sous-régionaux, régionaux et multilatéraux ont été altérés par des égoïsmes surdimensionnés, des querelles de pitance, l'incivisme social, l'incertitude du lendemain, la rupture du contrat de confiance entre forces vives du pays... Parmi ces initiatives, on peut citer le Plan cadre des Nations unies pour la consolidation de la paix et l'aide au développement en République centrafricaine (UNDAF Plus) 2012-2016<sup>21</sup>, signé à Bangui le 16 décembre 2011. Ce plan, conçu par une vingtaine d'organisations du système des Nations unies représentées à Bangui, décrit la réponse collective, cohérente et coordonnée du système des Nations unies aux priorités nationales de développement en RCA. Trois axes d'intervention ont été identifiés: la consolidation de la paix, le renforcement de la bonne gouvernance, de la sécurité et de l'État de droit; la promotion du développement durable et équitable et de l'intégration régionale; l'investissement dans le capital humain et la lutte contre le VIH et le SIDA.

Les acteurs politiques, militaro-politiques et sociaux n'ont pas été sincères. La paix escomptée à travers la caravane de la paix et de la réconciliation<sup>22</sup> était donc une illusion, autant que le cantique chanté en *sango* en cette circonstance: «*Siriri a gaawe ! Siriri Ayeke Kota Mossoro !*», «La paix est de retour ! La paix est la plus précieuse des richesses». L'abandon de l'action violente annoncé par certains leaders de la rébellion a donc été de courte durée<sup>23</sup>. Tous les acteurs centrafricains gagneraient à questionner leur trajectoire politique et historique car la réconciliation générale pour une paix réelle en dépend.

#### 3.2. Une réforme de l'armée opportune

L'accord de Libreville du 11 janvier 2013 est certes salubre, mais présente le défaut de prétendre solutionner politiquement un problème plutôt social. Cet accord a réussi à concilier les contrariétés liées à la légitimité contestée de François Bozizé et à l'illégalité avérée de la rébellion, mais en se préoccupant à résoudre une urgence rentière (ou alimentaire): le partage momentané du pouvoir entre le parti présidentiel, le *Kwa Na Kwa*<sup>24</sup>, l'opposition démocratique et la rébellion

21. Prévu pour être achevé en 2016, ce plan a été suspendu à cause de l'absence de consensus entre les acteurs sociaux et politiques et de l'insécurité dans la partie nord du pays, entretenue par les multiples groupes rebelles.

22. Il s'agit d'une marche effectuée par environ 25 000 personnes, organisée du 14 au 19 novembre 2011 dans six localités du nord-est de la RCA, à l'initiative du gouvernement et du médiateur de la République, avec l'appui des Nations unies, de l'Union africaine et de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX). Cette marche faisait suite à la signature d'un accord de cessez-le-feu conclu le 8 octobre 2011 par le gouvernement et les rebelles de la CPJP et de l'UFDR, après les violents combats de septembre 2011 à Bria. Ces combats ont fait une cinquantaine de morts et plus de 15 000 déplacés. Lire *Ensemble*, no 005, novembre-décembre 2011, pp.2-3.

23. L'exemple le plus illustratif ici est celui d'Abdoulaye Issene Ramadan, leader de la rébellion de la CPJP qui s'exprimait en ces termes lors de la Caravane: «Au nom de la CPJP que je dirige, je demande pardon à l'ensemble de la population pour tout ce qui s'est passé. La Centrafrique a la chance d'avoir un président qui est un homme tolérant et un homme de dialogue. Il nous demande de faire la paix. Suivons-le!». Source: *Ensemble*, no 005, novembre-décembre 2011, p. 2.

24. *Kwa Na Kwa* signifie en langue *sango* «le travail, rien que le travail». Il s'agit du mouvement de convergence politique, lancé par François Bozizé au lendemain du renversement d'Ange-Félix Patassé le 15 mars 2003, mué en parti politique le 21 août 2009.

armée. Dans ce sillage, l'affectation du poste de Premier ministre à l'opposition démocratique, la formation du gouvernement d'union nationale, l'organisation des élections législatives anticipées (dans un délai de 12 mois), le retrait des armées étrangères (sauf la FOMAC), sont des résolutions louables. Mais, seront-elles appliquées intégralement? Vont-elles conjurer les démons de l'instabilité en RCA ?

Les enfants enrôlés de force par la rébellion Séléka et les comités d'auto-défense établis dans les grandes artères de Bangui par des jeunes soutenant les autorités légales, exigent une reconversion. Bien plus, l'Accord de Libreville est resté muet sur l'avenir, non pas des leaders de la rébellion, mais des combattants-rebelles. Qu'advient-il du matériel militaire (dont l'origine reste mal connue) détenu par la rébellion politico-militaire ? Le DDR des rebelles, chose espérée depuis les accords de 2007 et 2008 et repris par celui de 2013, retiendra-t-il enfin l'attention des acteurs centrafricains ? Aussi, la réforme et la formation de l'armée centrafricaine paraissent-elles urgentes, car la répétition des coups d'État et l'instabilité politique semblent défier les attentes sous-jacentes de la longue présence de l'ONU (MINURCAT, puis BONUCA) dans le pays.

### 3.3. Une gouvernance accélérée

La gouvernance est au cœur de la paix à bâtir en RCA. Il s'agit ici de la gouvernance démocratique (attribution d'un statut juridique avéré aux partis politiques et à la société civile), de la gouvernance politique (établissement de plates-formes de concertation et de dialogue entre gouvernants et gouvernés), de la gouvernance sociale (déconstruction des logiques clientélistes, accès à la fonction publique en fonction du mérite et non des relations, garantie de services sociaux minima aux populations des zones rurales), de la gouvernance économique (répartition équitable des fruits de la croissance, gestion harmonieuse des recettes issues de l'exploitation des produits tels que le diamant, l'or, l'hévéa, le coton...), de la gouvernance sécuritaire (création et formation d'une armée de métier et de position, et non de mouvement).

## Conclusion

En République centrafricaine, la décennie 2003-2013, comme celle antérieure, a été marquée par l'absence de consensus entre les acteurs politiques et sociaux. La récurrence des bruits de bottes ou de l'option violente nous a recommandé d'explorer la combinaison des facteurs ayant entretenu la récente discorde entre les citoyens de la RCA. Il s'agit des récriminations sur la base desquelles le gouvernement, les groupes rebelles, l'opposition politique et la société civile rythment les séquences conflictuelles. Les événements en cours dans ce pays interpellent tout le monde. La nomination de l'avocat Nicolas Tiangaye, le 17 janvier 2013 au poste de Premier ministre et la formation du gouvernement d'union nationale le 3 février 2013<sup>25</sup> peuvent présager d'une accalmie. Toutefois, l'accord du 11 janvier 2013 devrait être inscrit dans le cadre général des accords antérieurs. Car l'Accord de Libreville n'a pas soldé les cas résiduels des accords précédents.

\* \* \*

---

25. Ce gouvernement compte 33 membres, dont un Premier ministre, deux vice-Premiers ministres, un ministre d'État, 22 ministres et sept ministres délégués. Formé le 3 février 2013, ce gouvernement est issu de cinq entités, conformément à l'Accord du 11 janvier 2013 à Libreville. Il s'agit de la coalition Séléka, de l'opposition démocratique, des groupes politico-militaires non armés, de la société civile et de la majorité présidentielle.

## Bibliographie sommaire

BERMAN Éric G., *La République centrafricaine et les armes légères : une poudrière régionale*, Bruxelles, GRIP, 2008.

LEYMARIE Philippe, *Gendarmes et voleurs en Centrafrique*, Le Monde Diplomatique, juin 2001.

SOUDAN François, *Centrafrique : peut-on sauver le soldat Bozizé ?*, Jeune Afrique, 14 janvier 2013.

YOMBANDJE François-Xavier, *Propositions pour sortir de la crise centrafricaine*, L'Harmattan, Paris, 2011.



**Alphonse Zozime Tamekamta** est enseignant, chercheur et écrivain à Yaoundé (Cameroun). Il est notamment l'auteur de :

*Le Cameroun à l'UDEAC. Bilan et perspectives d'une gestion administrative contestée à l'ère du Renouveau*, Paris, L'Harmattan, avril 2011 ;

et coauteur de :

*Les urgences africaines. Réécrire l'histoire, réinventer l'État*, Paris, L'Harmattan, octobre 2012.

Le **Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger. < [www.grip.org](http://www.grip.org) >